

BONNAC Infos



Claude BRUNAUD
Maire de Bonnac-la-Côte

Édito

Le printemps est la période où les élus établissent et valident le budget communal.

Confrontés à une baisse sensible des dotations d'Etat, nous n'avons pas voulu la compenser par une hausse importante des taxes locales - comme c'est le cas dans nombre de lieux - mais avons choisi d'encadrer encore plus les budgets de fonctionnement et de réaliser des économies d'échelle avec davantage de mutualisation encore au niveau communautaire.

Pour les investissements, les programmes en cours se poursuivent : celui du vélodrome - porté par Limoges Métropole - se poursuivra jusqu'à la fin d'année et le chantier du gymnase s'achèvera en septembre.

La mise en service de ce dernier va permettre la pratique de nouvelles activités physiques et sportives, et plusieurs nouvelles associations ou sections de Bonnac Loisirs sont ainsi en cours de création.

La vitalité de son tissu associatif constitue une très grande chance pour notre commune.

Ces associations jouent en effet un rôle essentiel en créant du lien social et en favorisant le « vivre ensemble », un rôle d'autant plus important que nous sommes actuellement confrontés au développement de tendances au repli sur soi et au rejet de l'autre.

Les associations contribuent également fortement à l'animation et à l'attractivité de la commune comme le prouve le programme riche et varié des manifestations qu'elles proposent d'ici l'été et pour la réussite desquelles elles se mobilisent et se dépensent sans compter.

La Commune fait en sorte d'accompagner au mieux ces associations, en leur attribuant des subventions à la hauteur de ses moyens financiers, mais également en leur apportant un soutien en moyens humains, matériels et logistiques pour leur permettre de pratiquer leurs activités et développer leurs initiatives dans les meilleures conditions possibles.

Le premier Forum des associations qui se déroulera le samedi 20 juin matin à la Maison du Temps Libre permettra à tous nos concitoyens à la fois de rencontrer les associations, tout savoir sur les activités qu'elles proposent et recueillir des informations sur l'organisation de celles-ci pour l'année 2015-2016.

L'occasion pour tous de découvrir la richesse et la diversité de la vie associative locale.

- 8 au 10 mai Exposition de peinture et d'aquarelle et marché aux fleurs
- Dimanche 10 mai Culture en Plein Champs - « Troc de jardin » à Bled
- du 14 au 17 mai Tournoi de football organisé par Bonnac Loisirs Foot
- Dimanche 31 mai Chasse aux trésors - concert donné à l'Eglise
- Samedi 6 juin Soirée entrecôte
- Vendredi 12 juin Soirée Zumba
- Vendredi 19 juin Fête de l'école
- Samedi 20 juin Fête de la musique
- Dimanche 21 juin X-trème, randonnée VTT et pédestre
- Samedi 27 juin Balade Gourmande

A noter



LE BUDGET 2015

Le budget 2015 de Bonnac a été adopté.
Présentation des grandes lignes de ce budget... → Suite page 2

LE BUDGET 2015

Le budget 2015 de Bonnac a été adopté.
Présentation des grandes lignes de ce budget...

Le 10 avril, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2015 de la commune. Ce budget s'établit à 1.306.629 € en section de fonctionnement et à 2.675.464 € en section d'investissement.

En dépit d'une baisse des dotations de l'Etat d'environ 9%, les élus ont fait le choix de ne pas répercuter cette baisse de recettes sur le contribuable local en augmentant fortement les impôts, contrairement à ce qu'ont fait de nombreuses autres villes et communes.

Ainsi l'évolution moyenne des taux des impôts locaux demeure à un niveau proche de celui de l'inflation, avec + 0,8% pour la taxe d'habitation, + 1,5% pour le foncier bâti et un taux inchangé

(pour la 6^{ème} année consécutive) pour le foncier non bâti. Le produit des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentera environ 45,6% des recettes de fonctionnement de la commune en 2015.

L'investissement en 2015 va essentiellement porter sur l'achèvement de la salle de sports (85% du budget investissement pour cet équipement) sachant que, rappelons-le, la construction du vélodrome est entièrement financée par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole et ne coûte donc rien à la commune. ■

La section
de fonctionnement
2015.
Où va l'argent
de la commune ?

Quand la commune
dépense 100 €



Ce qu'il faut savoir sur le budget...

Qu'est-ce que le Budget Primitif ?

Le Budget Primitif (BP) correspond au budget prévisionnel de la commune pour l'année. En cas d'événements imprévus, il peut être par la suite ajusté par des « décisions modificatives » ou complété par des « budgets supplémentaires » qui doivent être également votés en Conseil municipal. Chacun de ces budgets est obligatoirement voté avec un équilibre des recettes et des dépenses, les collectivités locales n'ayant pas le droit (contrairement à l'Etat) de creuser des déficits. ■

Que comprend le Budget ?

Le budget est constitué de deux parties : une « section fonctionnement » et une « section investissement ». La « section fonctionnement » finance l'ensemble des dépenses courantes (personnel, chauffage, fournitures, assurances...) et la « section investissement » les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants. ■

"L'actu" de Bonnac

P → GYMNASSE ET VÉLODROME

Profitant des conditions climatiques favorables, les travaux du vélodrome (terrassment) et du gymnase (gros œuvre) ont bien avancé. La mise en service du gymnase reste ainsi programmée pour septembre prochain et l'arrivée de cet équipement va permettre la pratique sur la commune de nouvelles activités physiques ou sportives proposées par des associations récemment créées ou en cours de création. Les nouvelles activités qui vont ainsi être proposées sont (par ordre alphabétique) :



- l'athlétisme (Bonnac Athlé 87, contact : Jean-Luc Quintin

06 71 73 53 52 - jeanluc.quintin@free.fr) avec une école d'athlétisme (accueillant les enfants dès l'âge de 6 ans), l'entraînement des jeunes jusqu'aux cadets et juniors, et des projets de parcours santé et hors stade

- le basket avec un double projet en cours de discussion d'école de jeunes et de pratique de basket loisir

- le futsal (sorte de football en salle pour les non-initiés...) pour une pratique loisir

- le volley (contact : Xavier Millereux - 06 03 01 35 22 xm1087@yahoo.fr) avec une association accueillant pour une pratique loisir les amateurs de 16 à ...78 ans !

- le Vovinam Viet Vo Dao, art martial vietnamien (voir ci-dessous) Sont également envisagées la création d'un club de badminton et la venue, pour certains entraînements et/ou matches, du club de handball d'Ambazac où sont licenciés un certain nombre de bonnacois. ■



L → FORUM DES ASSOCIATIONS

La vie associative est particulièrement riche à Bonnac. L'offre d'activités culturelles ou sportives proposées sur la commune par des associations existant depuis de nombreuses années ou beaucoup plus récentes, voire en cours de création, n'a jamais été aussi importante. Pour permettre de découvrir ou mieux connaître l'ensemble de ces activités, un Forum des associations aura lieu le samedi 20 juin de 10h à 12h 30 à la Maison du Temps Libre. L'occasion pour tous nos concitoyens à la fois de rencontrer les associations, tout savoir sur les activités qu'elles proposent et recueillir des informations sur l'organisation de celles-ci pour l'année 2015-2016. ■

A → VOVINAM VIET VO DAO

Art martial vietnamien, le Vovinam Viet Vo Dao se caractérise par la variété et la richesse de ses techniques, et par sa philosophie. Cette discipline enseigne l'art de combattre avec les armes naturelles qu'offre le corps ou avec de véritables armes, ainsi que la connaissance et la maîtrise de soi. Elle vise au développement du corps et de l'esprit par un travail sur les techniques martiales, mais aussi sur la méditation, la respiration, la philosophie. Elle s'adapte ainsi aux enfants comme aux adultes, hommes et femmes de tous âges.



C'est cette discipline que le Professeur Olivier Nouard va proposer à partir de septembre prochain dans le club qu'il crée à Bonnac, le 6ème en Limousin.

Fort de ses vingt ans de pratique et de ses responsabilités au Comité du Limousin puis à la Fédération de Vovinam Viet Vo Dao, Olivier Nouard (06 74 13 42 48 - olivier.nouard@wanadoo.fr) souhaite ainsi faire découvrir son art martial et transmettre son expérience à tous ceux qui sont intéressés. ■

U → COMPOSTAGE INDIVIDUEL, POURQUOI PAS VOUS ?

Un quart de notre bac vert d'ordures ménagères est constitué de déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes...) qui pourraient être compostés c'est-à-dire transformés en compost, un engrais naturel et gratuit.



Chacun d'entre nous peut pratiquer le compostage, en tas ou dans un bac (composteur pouvant être fourni par Limoges Métropole à un prix très avantageux - entre 18 et 31 € suivant la contenance - avec un guide du compostage).

Avec un triple avantage : pouvoir fertiliser son jardin avec un engrais naturel et gratuit ; agir sur l'environnement sachant qu'une personne produit en moyenne 100 kg de déchets fermentescibles par an qu'il faut transporter (pollution atmosphérique) ; diminuer les coûts de gestion des déchets pour les collectivités... et donc pour les usagers. Alors, pourquoi pas vous ? Pour en savoir plus : 0 800 86 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou www.agglo-limoges.fr ■

B → Trail

Bonnac a accueilli le 12 mars dernier le 1er Championnat régional universitaire de trail organisé en Limousin. Course à pied sur longue distance disputée dans un environnement naturel (sentiers de randonnée, chemins de terre...), le trail est une discipline en plein essor. Bien connus des randonneurs, « jogeurs » et autres vététistes, la qualité et la diversité du patrimoine naturel de la commune ont été soulignées par les organisateurs et les participants de ce Championnat régional... auquel s'étaient joints dix étudiantes et étudiants de l'Université de Poitiers spécialement venus pour l'occasion. ■



A → Agenda

à noter sur vos agendas :
du programme (chargé !) des festivités du trimestre et le marché aux fleurs

- du **8 au 10 mai**, l'exposition de peinture et d'aquarelle,
- le **dimanche 10 mai au matin**, Culture en Plein Champs propose la 2^{ème} édition du « Troc de jardin » à Bled
- du **14 au 17 mai** au stade, le Tournoi de football organisé par Bonnac Loisirs Foot
- le **dimanche 31 mai**, une Chasse aux trésors organisée par l'Association des parents d'Elèves (ADPE)
- le **dimanche 31 mai à 15h**, un concert donné à l'Eglise par la Chorale de Bonnac avec l'Orchestre Calypsonate (entrée gratuite).
- le **samedi 6 juin** à la Maison du Temps Libre, une « Soirée entrecôte » organisée par le Comité des Fêtes
- le **vendredi 12 juin**, une soirée Zumba proposée par Bonnac Loisirs Gym
- le **vendredi 19 juin**, la Fête de l'école (avec diner et soirée dansante le vendredi 26 juin)
- le **vendredi 20 juin à partir de 19h** sur la grande place en centre bourg, la Fête de la Musique avec une programmation éclectique et la possibilité de s'alimenter sur place pour « tenir le rythme » (buvette, grillades, sandwiches...)
- le **dimanche 21 juin**, la X-trème, randonnée VTT et pédestre. Inscriptions (et possibilité de réservation de plateaux repas) à partir de 7h 30 Place de l'Europe et départs à 8h 30. Pour plus de renseignements appeler Bertrand au 06 29 53 05 42 ou aller sur <http://bonnacvtt.free.fr>.
- le **samedi 27 juin**, la traditionnelle « Balade Gourmande ». ■



C → Nouveau service sur la commune

haudronnier indépendant, Olivier Nouard met ses compétences au service des entreprises et des particuliers, dans le domaine de la rénovation comme dans celui de la fabrication. En matière de ferronnerie, il intervient dans l'ancien comme dans le contemporain ou le moderne : grilles, portails, escaliers, mains courantes, mobilier... Olivier Nouard - PME Services - 06 74 13 42 48 - olivier.nouard@wanadoo.fr - www.pme-services87.fr ■

BREVES

Crèche

Le contrat enfance jeunesse a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne. En matière d'occupation, la crèche affiche complet avec trente enfants inscrits, auxquels s'ajoutent trois-quatre préinscriptions pour des bébés de la commune à naître cet été. ■

Encombrants

Le prochain enlèvement des encombrants aura lieu le mardi 2 juin. Les personnes intéressées doivent impérativement se signaler auprès de la mairie au plus tard le lundi 25 mai. ■

Etang

L'Etang communal de Mortemare a retrouvé son niveau en eau habituel et pourra accueillir les pêcheurs à partir du 1^{er} mai. ■

Journal de liaison de la commune
de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : 05 55 39 93 01
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°26
Avril - mai - juin 2015

Claude Brunaud
Directeur de la publication
Mairie de Bonnac
Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

 GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal
2^{ème} trimestre 2015
Tous droits de reproduction,
même partiels, sont interdits
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

Contacts "utiles"

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087
Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19
Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Crèche : 05 19 99 25 56

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Communauté d'agglomération
Limoges Métropole :

05 55 45 79 00

www.agglo-limoges.fr